Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 64 (1991)

Heft: 5

Artikel: Soumission ou imposition

Autor: Koleek, Ivan

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-129174

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOUMISSION OU IMPOSITION

La source première de l'agir architectural est donc constituée par la rencontre concrète et renouvelée avec le monde de la vie, avec ses problèmes toujours neufs, dont nature et histoire font partie. Il faut toutefois savoir que toute l'expérience, comme histoire, tend à se faire présence et signification dans le moment du projet, c'est-à-dire à devenir action pour le sujet; et ensuite, à nouveau, expérience d'histoire.[1]

Quel est le choix pour l'architecte dans sa démarche face à la
— reconversion
— rénovation
— restructuration
— restauration
— conservation?

Quels sont les critères de travail, quel est le déroulement d'une intervention dans le cadre des bâtiments, souvent des monuments, existants? Considérés comme un héritage culturel, la prise de position reste déterminante pour la suite des événements. C'est là où la lucidité et la conscience de l'intervention prennent leur importance.

La réponse à toutes ces questions n'est-elle pas le projet d'architecture?

Il est le moyen de travail de l'architecte. Le projet représente la façon dont sont organisés et fixés, au sens architectural, les éléments d'un problème donné.[1] Le déroulement de ses différentes phases, le travail dans ses différentes échelles, la définition d'un concept basé sur la réflexion, sur les analyses et sur le travail de création sont les meilleurs garants du résultat final.

Le projet d'une nouvelle création ou d'une intervention de rénovation ou même de conservation demande la même rigueur de travail, la même méthode de démarche.

Il en ressort la même soumission; la soumission face à l'existant, du site, de la ville, du bâtiment ou du monument, la soumission au *genius loci*.

Elle est déchiffrée, analysée, ressortie et encore une fois redéfinie dans les échelles correspondantes :

A l'échelle du paysage qui n'est rien d'autre que «l'histoire de l'activité humaine construite patiemment et avec cohérence sur un support géographique».[1]

La géographie entre dans le projet par cette porte. Elle amène un regard plus étendu, une réflexion plus détachée du construit, mais en même temps plus proche de l'homme et de la nature dans sa dimension essentielle.

A l'échelle de la ville, l'image la plus remarquable de la civilisation humaine, porteuse de la stratification urbaine et le meilleur témoin de l'histoire de l'homme et de son architecture, de son activité constructrice, étant sans arrêt en reconversion, restructuration et rénovation.

Et finalement à l'échelle du site ou du bâtiment-monument.

De plus, une autre échelle garde toute son importance dans la démarche, l'échelle du temps, en d'autres termes, l'histoire. «L'histoire se présente comme une prise de conscience, c'est un terrain, qu'il faut traverser pour atteindre la structure des choses, les toucher, mais qu'il est nécessaire d'abandonner au moment de transformer les choses mêmes».[1]

L'histoire-temps joue un grand rôle dans la prise de position vis-à-vis de l'existant, de son authenticité et de sa lecture dans le temps. Mais comment pouvons-nous les garantir, les assumer, de se comporter de la façon la plus correcte? Où se présente notre soumission?

Il nous faut certainement quitter le monde des illusions des dernières décennies dont nous nous envahissons. Sinon nous ne connaîtrons bientôt le monde réel qu'à travers des supports intermédiaires, comme le faux bois, le faux marbre et le faux vieux, tout comme l'image et le son enregistré. Que deviennent nos témoins de l'histoire dans cette valse des faux? Sommes-nous prêts à les conserver réellement? Que penser des châteaux avec des murs pleins d'installations électriques et d'interrupteurs posés sur des «crépis du Moyen Age».

La véritable soumission devrait trouver ses valeurs dans d'autres «profondeurs» que celles-là. C'est dans son action complémentaire, l'imposition, au moyen du projet d'architecture, qu'elle les trouve.

Une fois le concept d'un projet défini, basé sur toute les phases d'analyse, de réflexion et du travail conceptuel-créatif, sa réalisation ne peut être assurée que par son imposition cohérente.

La démarche reste identique face à chaque situation de l'intervention architecturale. Le concept doit contenir lui-même le résultat de la synthèse et de la définition des critères et de leur hiérarchie. Chaque nouveau problème et chaque nouvelle question peuvent être ainsi examinés et résolus dans son contexte et dans sa philosophie.

Quels sont les critères à «imposer» dans le patrimoine bâti sans tenir compte de l'échelle d'intervention? Ce sont ceux qui répondent sans problème à la notion du temps, dans sa dimension historique et chronologique, qui ne mettront pas nos héritiers dans l'embarras des incompréhensions et des lectures confuses. Autrement dit, le respect du *genius loci*, de l'authenticité, de la lecture du temps, des juxtapositions d'époques et des matériaux, permettra aussi une écriture architecturale nouvelle à partir de l'existant. C'est-à-dire, écrire sur l'histoire le signe du temps présent.

Soumission-imposition sont deux positions complémentaires dans le travail de l'architecte. Leur dosage et leur jeu d'ensemble sont encore plus sensibles face aux monuments, ils apportent l'équilibre nécessaire à la définition et à la réalisation d'un concept de projet d'architecture.

Ivan Koleček

---

[1] Vittorio Gregotti, Le territoire de l'architecture, 1966, traduction éd. L'Equerre 1982

DIMENSION 1 — TEMPS

- EXPRIMER L'IDENTITÉ HISTORIQUE — L'ÂGE DES RESTES DE LA CONSTRUCTION «RUINE» PAR UNE INTERVENTION CLAIRE ET SIMPLE
- EXPLIQUER LE SYSTÈME DE SIGNALISATION DANS LE CONTEXTE HISTORIQUE
  – CHEMINEMENT À BERNE PAR LES ALPES ET LA BROYE
  – SIGNALISATION VISUELLE, RAPIDITÉ SANS UTILISATION DE LA TECHNIQUE, PARTI TIRÉ DU RELIEF DU TERRAIN

PROPOSITION

- PRÉVOIR UNE INTERVENTION CONTEMPORAINE CONTRASTANT AVEC LE BÂTI EXISTANT (UTILISATION DU MÉTAL ET DU VERRE)
- PLACER DES EXPLICATIONS HISTORIQUES À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

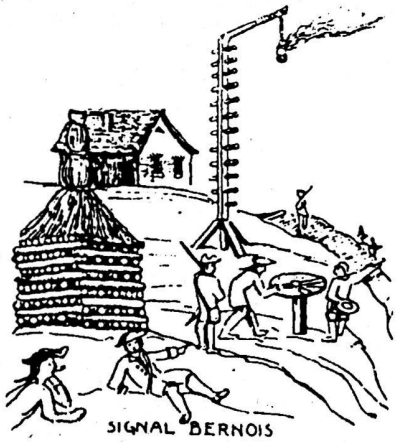

DIMENSION 2 — TERRITOIRE

- EXPRIMER LA POSITION DU SIGNAL DANS LE CONTEXTE DU RÉSEAU AU NIVEAU TERRITORIAL

PROPOSITION

- ÉTABLIR SUR LES POINTS VOISINS, REPLAN À BEX ET PLANTOUR PRÈS D'AIGLE, DES PIQUETS DE SIGNALISATION (JEUX DE MIROIRS) PERMETTANT DE RÉFLÉCHIR LE SOLEIL OU LA LUMIÈRE PROJETÉE DU DESSUS POUR FAIRE SENTIR AU VISITEUR-OBSERVATEUR LA DIMENSION TERRITORIALE DU SYSTÈME DE SIGNALISATION

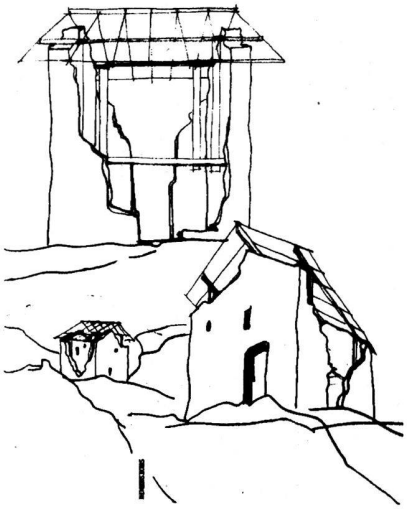

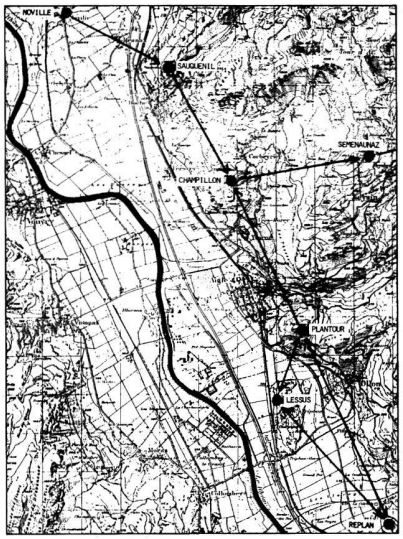

DIMENSION 3 — SITE

- SOULIGNER LE RAPPORT ENTRE LA NATURE SAUVAGE (MÊME BLESSÉE PAR LA CARRIÈRE) ET LES RESTES D'UNE CONSTRUCTION
- GARDER UNE LECTURE CLAIRE DE LA RUINE DÉFINIE PAR LES DEUX PANS DE MURS RESTANTS, PERPENDICULAIRES À LA VALLÉE ET AUX POINTS VOISINS DU RÉSEAU D'ALARME

PROPOSITION

- LIMITER L'INTERVENTION AU STRICT MINIMUM, PLATE-FORME INTERMÉDIAIRE ET TOITURE, AU MOYEN D'UN SYSTÈME CONSTRUCTIF LÉGER (CAILLEBOTIS, OSSATURE MÉTALLIQUE, VERRE)

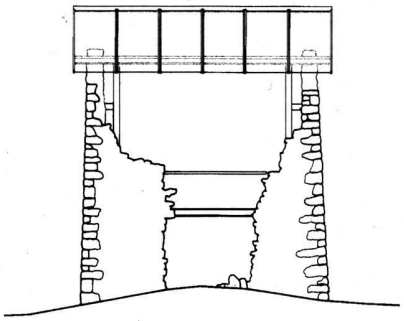

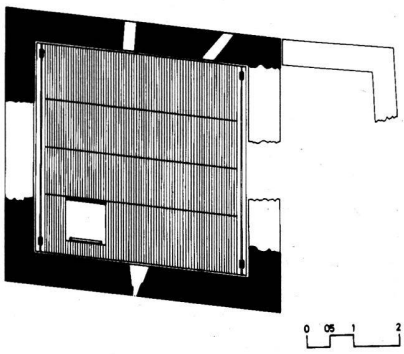

DIMENSION 4 — FONCTIONS

- ASSURER PLUSIEURS FONCTIONS PAR LA NOUVELLE INTERVENTION
  – PROTECTION DE LA CONSTRUCTION EXISTANTE
  – INFORMATION HISTORIQUE
  – OBSERVATION DES POINTS VOISINS DU SYSTÈME
  – PROTECTION DU VISITEUR – ET OBSERVATEUR CONTRE LES INTEMPÉRIES, SEUL POINT DE PROTECTION DANS LES ENVIRONS

PROPOSITION

- CONSTRUCTION D'UNE TOITURE ET D'UN SYSTÈME DE CONTRE-VENTEMENT
- CONSTRUCTION D'UNE PLATE-FORME D'OBSERVATION

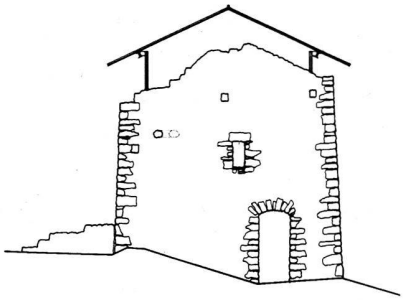

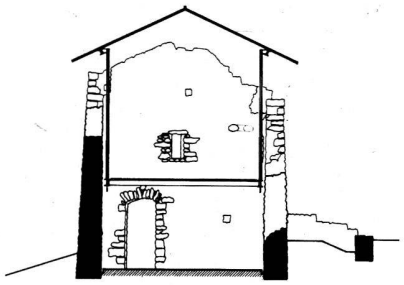

LES NOUVELLES SALLES DE LECTURE ET DE MUSICOLOGIE DU PALAIS DE RUMINE À LAUSANNE

Ivan Koleček

Un architecte proche des Lausannois, Viollet-le-Duc, a dit : «S'il est deux arts qui peuvent être comparés, ce sont certainement la musique et l'architecture; ils s'expliquent l'un par l'autre; ils ne procèdent ni l'un ni l'autre de l'imitation de la nature; ils créent. Tous deux, musiciens et architectes, sont bien forcés de soumettre l'inspiration au calcul».

L'artiste musicien donne, par son génie et sa personnalité, une interprétation particulière de l'œuvre musicale, variable dans l'évolution du temps. Parallèlement, l'intervention de l'architecte dans les édifices existants peut être considérée de la même façon.

Les plans initiaux se déchiffrent comme une partition musicale et offrent leur interprétation dans l'esprit du projet — dans notre cas, le Palais de Rumine, celui de l'architecte lyonnais Gaspard André.

L'intervention contemporaine tente d'établir un rapport clair entre les espaces d'origine et les structures d'aménagement.

Ainsi la structure de la nouvelle Salle de lecture prend-elle la forme d'un grand meuble permettant l'établissement de plusieurs sous-espaces et porte-t-elle en elle-même tous les équipements nécessaires pour assurer le confort et la fonction d'une salle de lecture de notre époque.

(Extrait du discours inaugural, février 1990)

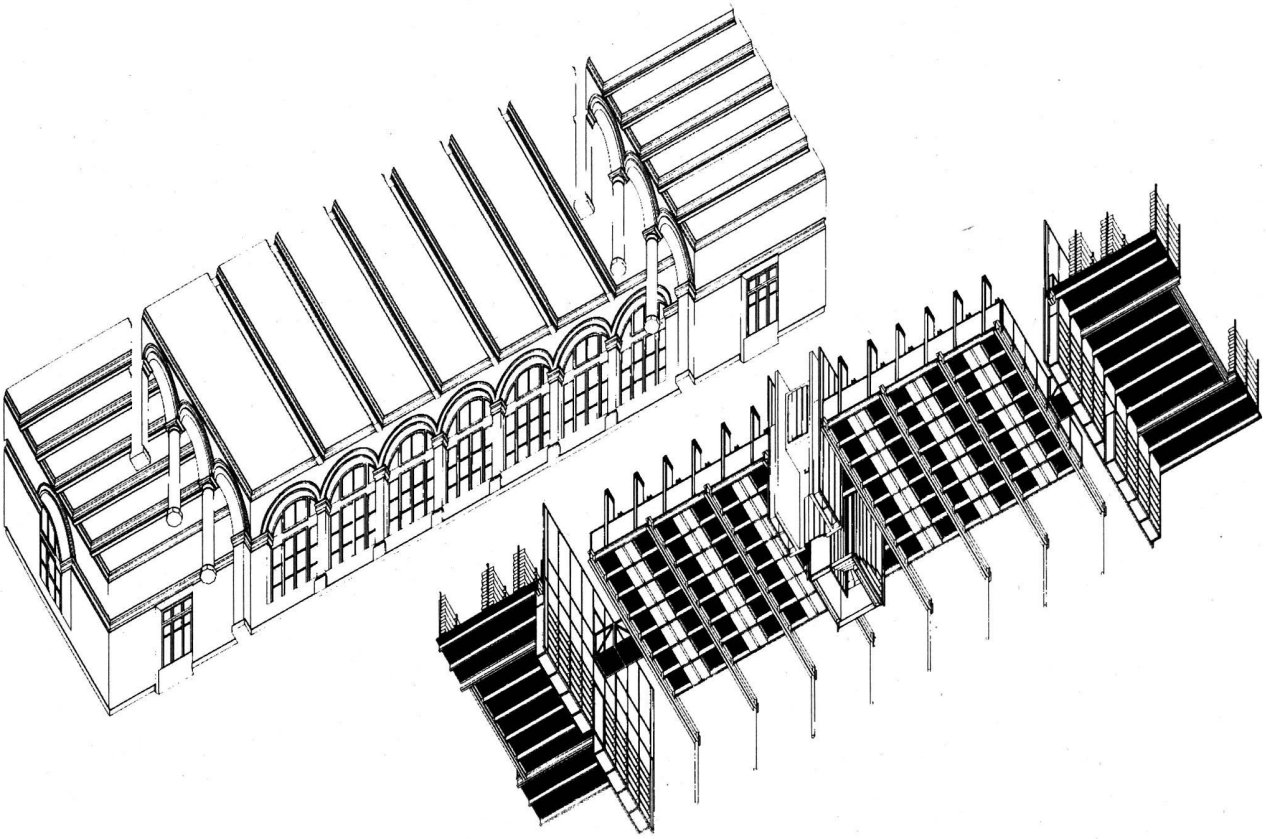

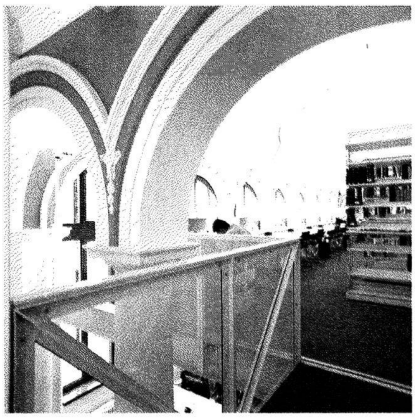

photos F. Bertin